



Commune de Vully-les-Lacs

Rapport de gestion 2018 de la Municipalité

Salavaux, mars 2019

Pour établir ce rapport, chaque Municipal, a dressé la synthèse de son dicastère.

Dicastère : Administration générale et ressources humaines. Développement territorial, police des constructions. Transport.
Syndic : M. Blaise Clerc

La collégialité municipale reste dans un esprit constructif. L'ambiance au sein de la Municipalité a été marquée parfois par des discussions vives et franches. Les débats se déroulent dans un esprit respectueux et le consensus l'emporte.

La municipalité a rencontré la commission de gestion à l'automne 2018, dans un but d'échange et de prise de connaissance des activités durant les mois écoulés de 2018.

Avec ce rapport de gestion 2018, sans la partie financière, nous pouvons dire que la commune dans son ensemble fonctionne bien

Administration générale :

- La gestion des ressources humaines reste dans la ligne de l'amélioration des prestations. Ceci également en adéquation avec la vision stratégique de la Municipalité.
- Avec les engagements de Mme Nidegger à 100% au contrôle des habitants (afin de repourvoir à un licenciement) et le transfert de Mme Wullemin au greffe communal, nous avons pu atteindre la partie qualitative des objectifs voulus par notre Municipalité. Le rajeunissement et les connaissances modernes qu'apportent ces personnes ont permis d'actualiser les prestations.
- Le constant accroissement de la population de notre commune et les exigences administratives internes, nous obligent au constat qu'il manque des ressources pour l'administration, afin qu'elle puisse faire face à l'augmentation de travail.
- L'aide greffière Mme Kolly (taux de 40%) nous a donné son congé pour fin novembre 2018. La secrétaire technique Mme Marchand (taux de 100%) nous a donné son congé pour fin décembre 2018. Un recrutement pour repourvoir le poste de secrétaire technique a été entrepris, un engagement est prévu pour le 1er mars 2019.
- Il est à noter que la commune est formatrice. Nous avons engagé 2 apprentis (Elodie Pfister en maturité employée de commerce et Hugo Blazquez comme agent d'exploitation). Après 6 mois d'engagement, tous les 2 sont bien intégrés et se plaisent avec nos collaborateurs. Leurs résultats de cours professionnels sont bons. Dans ce contexte, il faut relever le travail important de la responsable RH brevetée Mme Baumann, secondée dans cette mission par Mme Wullemin.
- A noter que lors des entretiens professionnels annuels, la quasi-totalité des objectifs (en plus des cahiers des charges à respecter) ont été atteints ou le seront au début 2019.

Service technique :

- Dans le cadre du dicastère du Syndic, M. Claude Amiet a traité un nombre de dossiers un peu inférieur à la moyenne des années précédentes. Les premiers effets induits de la loi sur l'aménagement du territoire se font sentir. Il faut relever son engagement pour la Municipalité et ses mandataires, dans le cadre du projet du nouveau plan d'affectation communal (PA communal).
- Sa participation et sa motivation à mettre en place, avec les 3 communes voisines, un bureau technique intercommunal est aussi à saluer. De bonnes synergies ont été trouvées avec Cudrefin et Faoug. Des échanges et des soutiens ont été mis en place fin 2018. Ils seront opérationnels en 2019.

- Mme Marchand a rempli son mandat dans le traitement des dossiers qui lui ont été remis. Son absence pour cause de maladie à la fin de l'année et jusqu'à son départ, ont quelque peu pesé sur le bon fonctionnement des traitements des dossiers. Nous relevons ici le soutien de Mmes Baumann et Wullemin pendant cette période de 2 ½ mois.

Voirie :

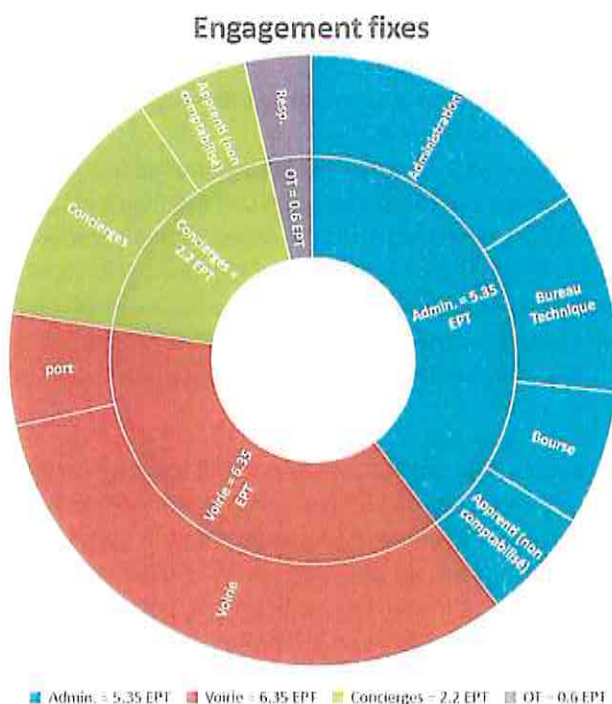
- L'équipe de la voirie, dirigée par M. Thierry Baechler, est restée performante cette année encore. Les prestations qu'elle fournit sont très bonnes et dans le complet respect du cahier des charges. Comme pour l'administration ; les objectifs fixés d'entente avec les responsables des dicastères concernés, ont tous été atteints ou sont en train de l'être pour le début 2019.
- Egalement comme pour l'administration, le constat a été fait de l'augmentation du travail à effectuer (augmentation des prestations dues à l'augmentation de la population). La décision d'engager un nouveau collaborateur a été prise et elle s'inscrit totalement dans le budget 2019. Il est prévu un engagement pour le printemps 2019.
- Avec le départ à la retraite de M. Hähni que nous avons remercié pour ses nombreuses années au services de la commune, nous pouvons compter sur le dynamisme et l'engagement de notre nouveau collaborateur M. Vonlanthen.

Locaux administratifs :

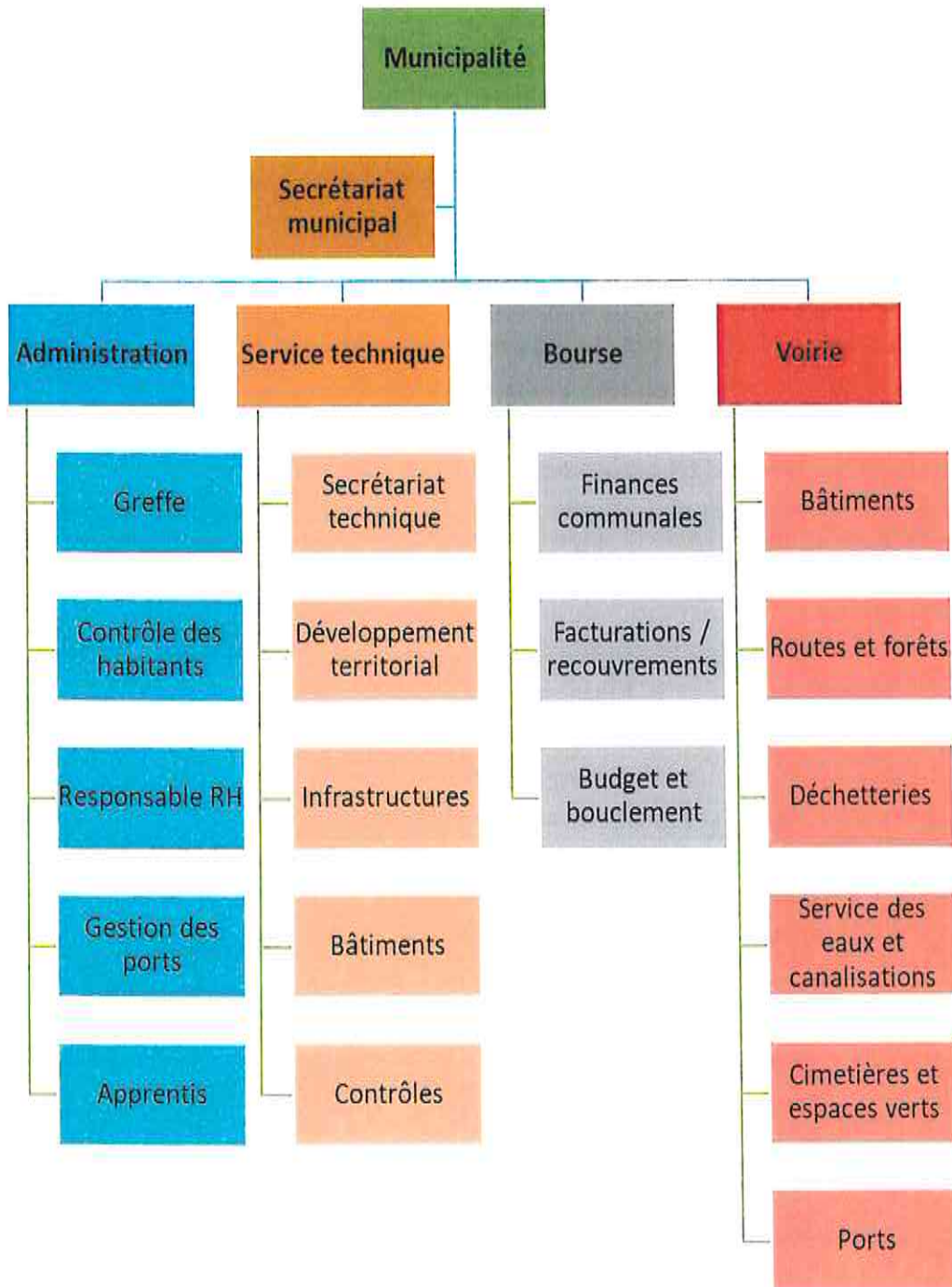
- La situation évoquée dans le rapport de gestion 2017 (engagement de collaborateurs supplémentaires dans les 3 ans, augmentation de la population, à plus de 3'200 habitants fin 2018, exigüité des locaux administratifs, etc.) reste une des priorités de la Municipalité.
- S'ajoute à la situation générale, la pression de La Poste pour une solution de l'office postal de Salavaux (rappel : les locaux appartiennent à la Commune).
- En 2018, la Municipalité, à l'instar de ce que le Conseil communal avait demandé, a mandaté un bureau d'architecture pour lui soumettre l'inventaire et l'analyse de l'état des bâtiments publics. Une proposition globale sera étudiée. Le projet de réaffectation et rénovation du bâtiment de Cotterd devrait être présenté courant 2019.

Effectifs des divers services :

- Le tableau en annexe fait le récapitulatif des équivalents plein temps répartis dans les divers services communaux.



Organigramme communal :



Constructions :

- Mises à l'enquête :
 - 41 enquêtes ; canton – commune
 - 2 enquêtes complémentaires
 - 20 enquêtes de minime importance
 - 2 autorisations simples
 - 2 autorisations spéciales (ABV, DGE, publiques)
 - 18 autorisations panneaux solaires (selon la loi cantonale sur l'énergie)
 - 8 autorisations pompe à chaleur (PAC, selon la loi cantonale sur l'énergie)
 - 4 dispenses d'enquête (autorisation de compétence communale)
 - 9 enquêtes pour abattages d'arbres
 - 1 enquête préalable d'implantation
 - 4 dossiers pour la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR)
 - 2 dossiers pour la Direction Générale de l'Environnement (DGE)
 - 0 enquête annulée (annulation ou abandon du dossier)
 - 0 dossier refusé

113 dossiers traités, ce qui correspond à un dossier tous les 2 jours.

A remarquer que si le nombre d'enquêtes pour de nouvelles constructions a diminué d'environ 25%, ceux liés au respect de la loi sur l'Energie ont augmenté de 15 %. Les dossiers spéciaux ont triplé en 2018 (autorisations spéciales et dossiers DGMR et DGE).

- Oppositions :
 - Pour 11 dossiers, 32 oppositions privées reçues, sans tenir compte des recours
 - Aucune opposition du SDT (canton)
 - Pour 1 dossier, 1 opposition retirée
 - Pour 2 dossiers, 2 oppositions levées par la Municipalité
 - Pour 1 dossier, 2 oppositions annulées sur abandon du projet

32 oppositions reçues pour 11 dossiers, soit presque 3 oppositions par dossier

- Recours et tribunaux
 - 3 recours déposés auprès de la Cour de Droit Administratif et Public (CDAP),
 - Dossier n° 2018 – 0205
 - Dossier n° 2018 – 0136
 - Dossier n° 2018 - 0052
 - 2 dossiers jugés par la CDAP,
 - Dossier n° 2017 – 0412, retrait du recours
 - Dossier n° 2017 – 0360, retrait du recours
 - 2 dossiers antérieurs à 2018 encore ouvert auprès de la CDAP
 - Dossier n° 2017 – 0231
 - Dossier n° 2017 - 0177
 - 0 recours déposé et jugé auprès du Tribunal Fédéral
- Remarques :
 - 3 remarques reçues concernant 3 dossiers

- 1 remarque retirée pour 1 dossier

Récapitulatif et conclusions :

Les motifs récurrents et systématiques des oppositions restent les mêmes que pour les années précédentes :

- Perte de valeur du bien de l'opposant (vue, proximité, etc.)
- Nombre important de logements prévus (densification) et insuffisance de places de parc
- Désagréments de diverses natures (bruit, odeur, exploitation, arrachage d'arbres, etc.)
- Hauteur de la construction (hauteur au faite et embouchature)
- Distance aux limites

Développement territorial :

Plan d'affectation (PA) communal :

- En juillet 2018, le Conseil d'Etat a approuvé le plan d'affectation des zones réservées accepté par le Conseil communal le 28 février 2018.
- Sur les 67 oppositions levées par le Conseil communal le 28 février 2018, 3 recours ont été déposés auprès de la Cours de Droit Administratif et Public (CDAP, Ces 3 recours ne sont pas encore jugés).
- Dès l'acceptation du plan de zones réservées par le Conseil d'Etat, la Municipalité a entrepris de lancer la phase suivante, à savoir le démarrage du PA communal. Pour ce faire, comme elle l'avait à plusieurs reprises expliquées au Conseil communal, elle a invité la population et les conseillers communaux à former 3 groupes de travail pour l'accompagner dans ce mandat. La Municipalité reste l'autorité exécutrice de l'ensemble du projet de plan d'affectation communal.
- Après avoir reçu nombre de candidatures dans 3 domaines de réflexion (Conseil communal, économique, population) 3 groupes de travail ont été formés sur tirage au sort en septembre 2018.
- Ces groupes de travail avec la Municipalité et ses mandataires forment le plénum. Les Présidents des 3 groupes de travail avec la Municipalité et ses mandataires forment le comité de pilotage.
- Début novembre 2018, une 1^{ère} séance de démarrage a eu lieu avec la Municipalité, ses mandataires (urbaniste Team Plus et Me Thévenaz comme conseil juridique) et les membres des 3 groupes de travail. Les bases de travail et les documents nécessaires afin de comprendre les objectifs d'un PA communal ont été distribués. Suite à cette rencontre initiale, le premier objectif est que chaque groupe réfléchisse de manière globale sur l'avenir de notre commune en matière de développement territorial.
- Une réunion du comité de pilotage est agendée pour le 1^{er} trimestre 2019.

Projet de zone artisanale :

- En 2017, les Syndics des communes vaudoises de l'enclave et la commune fribourgeoise de St-Aubin ont conclu un accord de principe et confirmé la volonté de créer une zone artisanale intercommunale et intercantonale. Fin 2017 et début 2018, ils ont vérifié la nature des besoins et des possibilités existantes, en corrélation avec leur projet de mises en réserve et de futurs plans généraux d'affectation de leurs communes respectives.
- Les communes partenaires du projet ont défini leurs besoins et un pré-projet a été mis en réflexion. La COREB, association économique régionale, soutient également le projet pour autant qu'il s'inscrive dans la vision régionale intercantonale décidée par les 2 Conseillers d'Etat vaudois et fribourgeois en charge du dossier.
- Les dispositions réglementaires cantonales vaudoises concernant les zones d'activité n'ayant pas été retenues fin 2018, la réglementation s'est durcie et se calque sur les directives du Plan Directeur Cantonal vaudois. Les communes partenaires du projet doivent maintenant rechercher des solutions de compensation pour pouvoir poursuivre le projet d'une zone artisanale intercommunale.

Projet de centre médical à Salavaux (projet GMS)

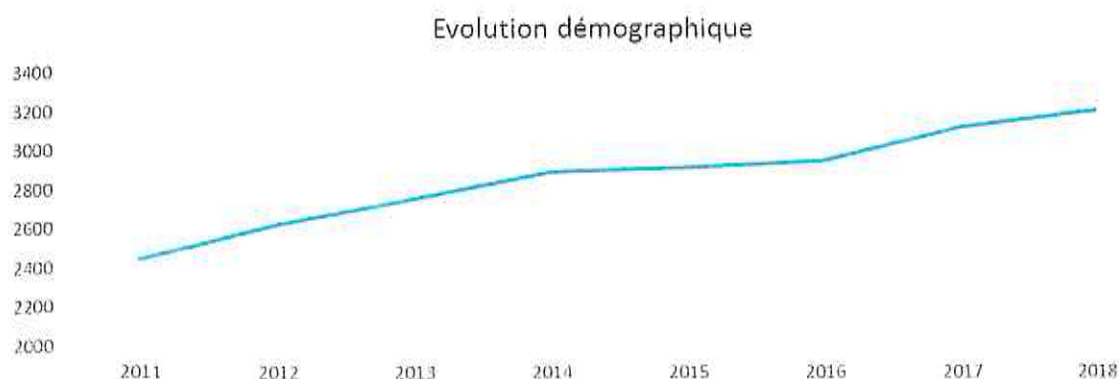
- Dans le cadre de la politique cantonale de santé publique, il a été demandé aux autorités communales du canton de se préoccuper de l'avenir des cabinets médicaux régionaux et locaux. Dans notre commune, pour pallier au départ en retraite du médecin de Salavaux, les premiers contacts entre le Syndic et le Dr Wandeler ont eu lieu fin 2017 déjà. L'objectif de ces rencontres était de trouver une solution commune pour pérenniser une présence médicale et paramédicale sur le territoire de notre commune.
- En 2018, le Syndic a entrepris plusieurs démarches auprès des instances cantonales médicales, des professionnels de la branche et des partenaires concernés par la thématique.
- Un projet a été mis en avant avec la participation du Dr Wandeler, du propriétaire des locaux attenants au cabinet médical de Salavaux et des professionnels locaux.
- Un soutien financier de CHF 45'000.- a été donné au Syndic pour le lancement, l'accompagnement et la réalisation du projet Global Med Salavaux (GMS). Les partenaires concernés ont choisi un mandataire externe pour la recherche de médecins susceptibles de reprendre le cabinet médical sous forme de centre médical. Ce mandataire est également responsable de la gestion et la coordination du projet.
- Fin décembre, des médecins ont montré leur intérêt à ce projet pour créer ce centre médical.
- Si toutes les parties trouvent un accord, le projet devrait se réaliser pour le 2^{ème} semestre 2019.

Office postal de Salavaux

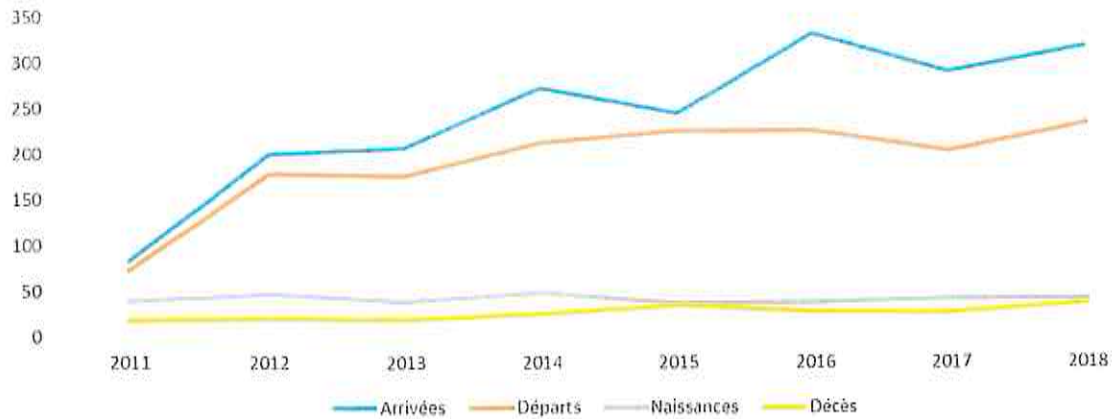
- Pour la 2^{ème} année consécutive les responsables de La Poste ont rencontré le Syndic, M. Clerc, et le municipal, M. Jaunin, pour faire connaître leur intention concernant l'office postal de Salavaux. La Poste prévoit de prendre une décision définitive pour 2020.
- Lors des discussions animées, le Syndic et le Municipal ont fait savoir que, vu la situation, La Poste n'était, actuellement, pas en position de force pour discuter d'une fermeture de l'office. Il a été convenu de maintenir le statu quo jusqu'à mi-2019.
- Lors de la prochaine rencontre en juillet 2019, des solutions de part et d'autre seront proposées. Les décisions resteront de toute façon conditionnées au développement de la politique de La Poste en matière d'offices postaux.

Evolution démographique 2018

- L'évolution démographique de Vully-les-Lacs pour 2018 est de 136 nouveaux habitants soit une augmentation de 4.4 %, par rapport à 2017, légèrement inférieure à l'année précédente. La population depuis mi- 2011 a augmenté de 825 habitants pour compter 3206 habitants fin 2018.



Mouvements démographiques



Transport :

- Avec le changement important de l'horaire 2018, des problèmes sérieux de mise en place ont été vécus par une large population du district Broye-Vully. Par chance, notre commune a été peu impactée par ces dysfonctionnements. Les liaisons pour Avenches et Anet sont bonnes et en suffisance, en rapport avec la demande. Les modifications des 2 lignes CarPostal 20.531 et 20.535 se sont révélées positives.

Le projet d'une ligne transversale entre Villars-le-Grand et Salavaux est toujours d'actualité. Il sera mis en exergue dans les discussions de l'horaire 2020. La création d'une nouvelle ligne reste toujours difficile.

Un peu de social

- Participation aux anniversaires de nos nonagénaires.

Plan canicule:

- Même démarche que les années précédentes. Courrier adressé à toutes les personnes dès 80 ans. Téléphones, visites proposées.

Tourisme

- **En mars, coup de balai** dans la zone plage de Salavaux et du bois le long de la Broye, avec la participation d'une classe d'école d'Avenches.
- **Slow up, le 19ème.** Un événement bien ancré dans la région qui a attiré plus de 57'000 participants venant de toute la Suisse. Slow up est une manifestation gratuite pour les participants et afin de réunir les budgets nécessaires pour la communication et le financement de la sécurité, nous devons compter sur des sponsors. Ces derniers ont des exigences et nos sociétés jouent bien le jeu de les respecter. Nous profitons de remercier les sociétés qui tiennent chaque année un stand.
- Les séances de la Grande Carrière, les séances avec le TCS et pour la plage des chevaux.
- **Abonnements CFF:**
Les cartes journalières sont toujours bien utilisées.
- **Abonnements de la LNM:**
Coût de l'abonnement Fr. 3'564.00. Prix de la carte journalière Fr. 15.00. Avec la belle saison 2018, les cartes journalières se sont bien vendues.

Office du Tourisme:

- **Mme Nathalie Willemin**, collaboratrice à 50%, a quitté son poste à l'administration de l'office du tourisme pour un poste plus conséquent à l'administration communale à fin mai 2018.
- Dès cette date, M. Tisserand est seul salarié pour l'OT et intégré au personnel administratif à 60 %.
- **Les tâches de M. Tisserand:**
 - Tenir à jour le site internet pour ce qui concerne VLL sous www.regionlacdemorat, réseaux sociaux et Webcam.
 - Nouveaux produits pour la commune et la région.
 - Participation aux séances avec les partenaires touristiques régionaux (Région Lac de Morat).
 - Présence aux différentes assemblées générales des OT de la région et de l'OTV.
 - Participation aux manifestations de la commune (balade gourmande, les marchés.).
 - Accueil à l'OT aux heures d'ouverture définies selon l'horaire été et hiver.
 - Organisation des visites guidées.
- **En mai, rénovation de l'office du tourisme** dans les locaux de l'Equinoxe. Nous avons une belle surface, bien aménagée et rafraîchie.
- **Installation sur la plage d'un chalet** pour la vente de glaces. 4 jeunes ont géré la vente de ces glaces en fonction de leur disponibilité, du 15 juillet au 15 septembre. 9% du chiffre d'affaires, négocié avec un commerçant local, reversé à l'Office du tourisme. Supervision faite par M. Philippe Tisserand.
- **Nuitées au camping:**
2018: 83'765 nuitées dont 65'137 pour les adultes et 18'628 pour les enfants.
2017: 84'445 nuitées dont 65'767 pour les adultes et 18'678 pour les enfants.

Nuitées au Château de Salavaux:

2018: 1'841 nuitées d'avril à octobre

2017: 1'549

2016: 1'870

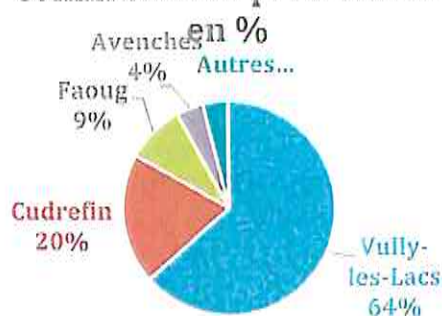
- Séances régulières avec M. Tisserand.
- Durant les mois de juillet et août, l'office du tourisme est ouvert le samedi jusqu'à midi. Nous avons engagé un jeune étudiant pour quelques heures à l'office du tourisme de juillet à mi-septembre.
- Notre collaboration avec les offices du tourisme de Morat, du Vully et d'Avenches est régulière. Entre 4 et 6 fois par an, les OT du tour du lac se rencontrent avec la directrice de l'ARL. En 2018, le site internet www.regionmurtensee.ch a passablement occupé les responsables des OT. Sous la marque "Région Lac de Morat" sont regroupées toutes les informations touristiques de Morat, le Vully, Chiètres et Avenches.
- Ces séances sont organisées pour développer de nouvelles idées de produits touristiques, améliorer l'information.
- L'ARL (Association régionale du Lac) nous représente aussi dans les projets prévus pour l'ensemble de la Broye et du Lac de Morat au travers de la COREB. En 2018, une nouvelle carte pour les cyclistes a été éditée pour l'ensemble de la Broye et du Lac de Morat. Elle sera rééditée en 2019.
- La collaboration pour l'organisation des fontaines pascales est aussi l'occasion de renforcer les liens avec nos voisins du Vully fribourgeois. 2ème édition en 2018 et joli succès avec plus de 40 fontaines décorées.
- Bonne collaboration avec l'Office du Tourisme d'Avenches mais pas vraiment de produits développés ensemble. L'OT d'Avenches nous transmet les demandes par rapport aux visites des caves ou découverte du sentier viticole.
- L'offre touristique de Vully-les-Lacs est présentée dans l'infoguide "Région Lac de Morat" édité par l'ARL et tiré à 26'000 exemplaires.
- Le fonctionnement de notre OT a débouché sur un audit effectué entre mi-novembre et fin décembre. Les résultats sont connus début 2019.
- Objectifs et évaluation contrôlés par la Municipale du tourisme et la responsable RH.

Affaires culturelles

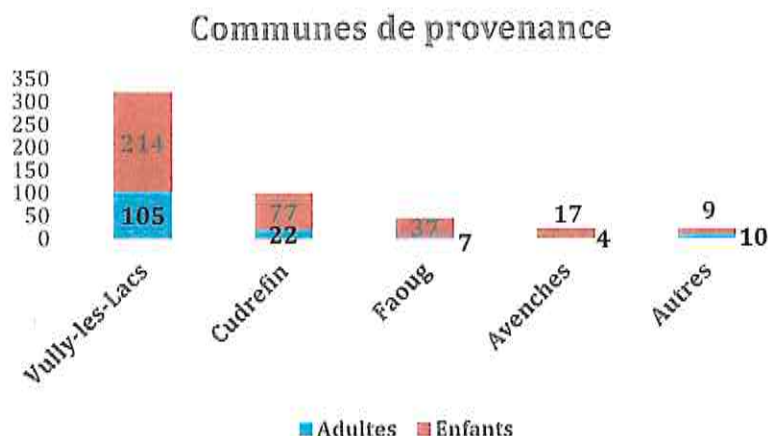
- Participation aux séances de comité de la bibliothèque communale.

Abonnés enfants à la bibliothèque de Vully-les-Lacs au 30.6.2018

Communes de provenance



Nombre d'abonnés à la bibliothèque de Vully-les-Lacs au 30.6.2018



Nous relevons l'énorme travail effectué par le comité et les bénévoles pour que notre bibliothèque reste attractive et accueillante. Animations, coordination et bonne collaboration avec les responsables de la partie "bibliothèque scolaire", Mmes Katia Richard et Sarah Schindelholz.

- **Présentation d'une période de l'histoire de nos villages entre 1400 et 1860.**
La commune de Vully-les-Lacs a reçu tout un dossier de parchemins et de documents de la famille d'un collectionneur décédé. Des familles de notre région, des événements, des sentences et des décrets des différents Bailly d'Avenches y sont mentionnés sur de magnifiques parchemins. Une partie significative concerne le château de Salavaux.
Ces documents ont fait l'objet d'une étude par l'historien Gilbert Marion en collaboration avec Jean-Charles Lauper de Constantine. Un rapport de 17 pages décrit le contenu de ce passé. Présentation de ces anciens documents lors d'une soirée en septembre, au Refuge de Charmontel. Soirée animée par Gilbert Marion et Jean-Charles Lauper.
- **Événement organisé à Vallamand-Dessus "A table"** préparé et animé par des personnes du village. Soutien de la commune au travers de l'OT pour la promotion de l'événement.
- **Festival de Chenevières-sur-Scène** qui a lieu sur juillet et août.
- **Spectacle "un noeud à mon mouchoir"** réunissant les élèves d'une classe d'Oleyres et les pensionnaires de Clair Vully. 2 soirées à la salle polyvalente de Salavaux.
- **Lancement du journal "Le Vullierain"** 1er numéro en mai et le 2ème en novembre. Recherche et rassemblement des articles, rédaction de certains textes, photos, organisation des pages et leurs articles, séances avec la graphiste Karin Maillard.

Sociétés locales

- Quelques soucis avec les fêtes de jeunesse par rapport aux bruits que cela engendre. Rencontre organisée entre les jeunes et les personnes incommodées par certains dérangements. Trouver ensemble des solutions, la Municipalité a toujours le souhait de maintenir les fêtes de jeunesse dans chaque village.
- **5 mai: 60 ans des Paysannes vaudoises** du groupement de Constantine. Représentation et message de la Municipalité lors de la partie officielle.

Vice-Syndicature

- Du 7 décembre 2018 au 20 janvier 2019, remplacement de Blaise Clerc Syndic.

Dissolution du Syndicat d'amélioration foncière

- Les Roches à Vallamand. Longue procédure administrative, pénible pour les personnes touchées. A relever surtout le formidable travail fourni par le Président M. Claude-Alain Failloubaz.

Eclairage public,

- Travaux d'assainissement E300 pour le remplacement des 122 points lumineux trop gourmands en énergie – plus de 150 Watts – par des LEDS. Travaux qui se sont terminés avec un peu de retard, suite à un retour au fournisseur pour matériel non conforme... et aussi la recherche d'un local d'entreposage.

STEP de Bellerive

- Le remplacement des tubes suceurs « TOW-BRO » par des nouveaux dans le clarificateur a nécessité la vidange du bassin de décantation ainsi que d'une partie de la biologie. De plus l'amélioration, dans le poste automatisé avec l'ajout de variateurs, a été réalisée afin de supprimer des problèmes concernant les pompes à boues.

Régionalisation de l'épuration région Basse-Broye (traitement des micropolluants)

- Travail constitué du dépôt des études préliminaires, du rapport final et des estimations des coûts des sites potentiels.
- Ce dossier a été transmis à M. Michel Verdon pour la constitution du comité de pilotage COPIL, définition du cahier des charges de l'association, des statuts et du financement (buts, objectifs et planning).

Adduction d'eau

- Réservoir de Charmontel et ouvrages associés : préétude déposée au service de la consommation pour approbation.
- Visite du réseau communal par l'inspecteur cantonal qui a conduit à des travaux de nettoyage et entretien. Il nous reste à présenter le dossier d'autocontrôle comprenant la compilation des anciennes communes et les mises à jour selon la norme W12 et HACCP.
- ABV : Réfection et agrandissement de la station de pompage à Delley, mise en service de la nouvelle conduite Cudrefin-Allou et réservoir intermédiaire des Condémines à Montet. Suite à un été sec et à la désinfection de l'usine de Portalban, c'est l'usine de Cudrefin qui a tourné à plein régime. Des records de production de l'ABV peuvent être soulignés : production totale 1'388'450 m³ et consommation totale de Vully-les-Lacs de 236'957 m³.

Routes

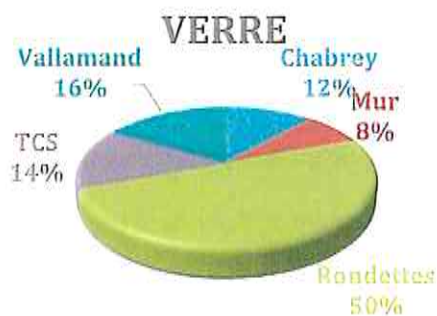
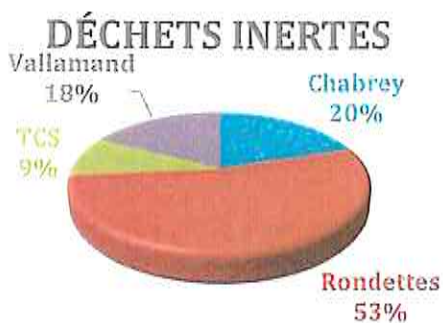
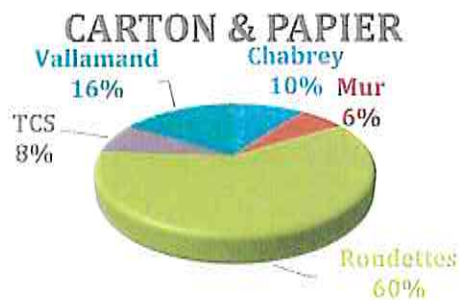
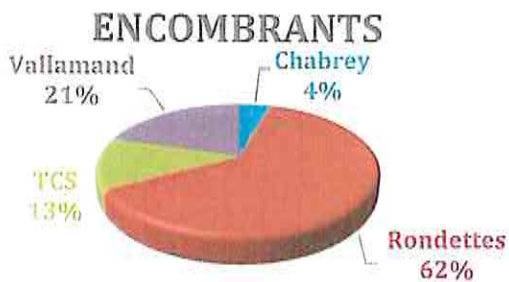
- Réfection et nouveau surfacage de la traversée de Chabrey.
Travaux de mise à niveau des chambres et grilles d'écoulement.
Pose d'un phonoabsorbant pendant l'automne par une météo favorable.
- Etude de mobilité du bureau d'ingénieurs Christe & Gyax.
Dans sa phase I : diagnostic général de mobilité et de sécurité, analyse de la situation actuelle, hiérarchie du réseau routier, charges du trafic, estimation des flux de transit et accidentologie, transports publics et mobilités douces.
- Parking à durée limitée
Réglementation du stationnement, légalisation de la signalisation routière qui sont approuvées par la DGMR
- Assainissement du Pont de la Broye à Salavaux (nouvelle estacade avale pour cyclistes)
Dans le planning intentionnel, la phase projet est terminée, début de l'enquête préalable.

Déchetteries et ordures ménagères

Elimination des déchets

STATISTIQUES 2014 - 2015 - 2016 - 2017 -2018

Genre de déchets	Poids en tonnes				
	2014	2015	2016	2017	2018
Ordures ménagères	333	318	334	370	348
Encombrants	257	249	256	286	312
Carton & Papier	234	246	252	241	234
Verre	207	205	216	214	199
Matériaux inertes	138	117	117	137	132
Ferraille	59	51	64	72	89
Fer blanc & Alu	16	14	11	10	11
Déchets verts	280	218	251	195	198
Bois	16	23	21	17	25
Branches / Broyage	58		95	123	199
Totaux	1598	1441	1617	1665	1747



- La Municipalité a sanctionné 10 contrevenants pour le dépôt illégal de déchets par une ordonnance pénale de Fr. 200.- + Fr. 55.- de frais.

- Résumé des décomptes principaux de la gestion des déchets :

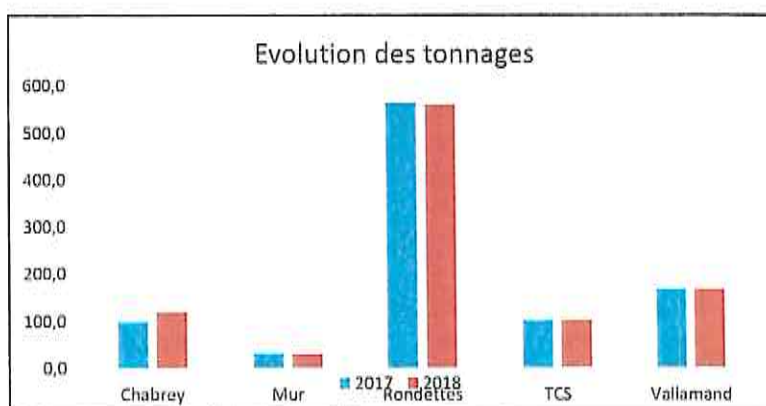
Déchets urbains	Charges	Revenus
2017	Fr. 128'900.-	Fr. 120'497.-
2018	Fr. 124'775.-	Fr. 118'865.-

Déchetteries	Charges	Revenus
2017	Fr. 256'200.-	Fr. 198'907.-
2018	Fr. 287'329.-	Fr. 232'517.-

- Problèmes principaux :

- **Capacité de la déchetterie des Rondettes** : cette déchetterie montre des limites de capacité aux heures de pointe (samedi matin principalement). L'implémentation de nouveaux horaires dans les autres déchetteries de la commune a été introduite en mai 2018, offrant notamment des alternatives le samedi matin à Chabrey et en soirée à Vallamand et Chabrey. S'il semble avéré que cette action ait apporté des résultats ponctuels, la répartition du tonnage n'a pas montré de changements majeurs pour un volume total de déchets stables en 2017 et 2018.

Evolution tonnage		
Déchetterie	poids	
Déchetterie	2017	2018
Chabrey	100,0	119,1
Mur	32,8	30,9
Rondettes	563,7	559,8
TCS	100,2	101,1
Vallamand	167,6	168,0
Divers	15,5	7,4
TOTAUX	979,8	986,4



- **Gestion des coûts de traitement des différents déchets** : la complexité de notre infrastructure multi sites, mais aussi la difficulté de comprendre les coûts relatifs aux différentes filières de déchets a justifié l'engagement d'un expert neutre qui a établi un rapport et des propositions d'amélioration de la situation actuelle. Ce rapport fraîchement reçu, relève de multiples sources d'amélioration nécessitant des changements parfois importants. Ce train de mesures sera analysé par la Municipalité et éventuellement une commission ad-hoc du Conseil communal. L'élément majeur de ce rapport peut être exprimé de la manière suivante : « **de trop nombreux déchets supposés être des ordures ménagères sont probablement déposés dans les encombrants** », les chiffres ci-dessous parlant d'eux-mêmes :

▪ Moyenne par habitant de VLL d'ordure ménagère	120.2 kg/habitant
▪ Moyenne vaudoise par habitant d'ordure ménagère	148,6 kg/habitant
▪ Moyenne par habitant de VLL d'encombrant	93.1 kg/habitant
▪ Moyenne vaudoise par habitant d'encombrant	29.2 kg/habitant

- **STEP interrégionale** : Le projet poursuit son cours, la phase de pré-étude étant maintenant terminée, un Comité de Pilotage a été créé récemment ayant pour but de définir la meilleure option pour la région de la Basse-Broye quant à la réalisation d'une STEP de capacité de 25'000 à 30'000 personnes, capable de traiter les micros polluants. Ce comité sera présidé par le Municipal de Vully-les-Lacs rédigeant ce rapport.

Social

- La charge de travail liée au dicastère du social de la commune s'est montrée légèrement moins lourde en 2018 considérant l'absence de naturalisations ou autres expulsion et actions liées à des personnes dans le besoin.
- 5 nonagénaires ont été fêtés en 2018. Au risque de se répéter, ces célébrations familiales sont toujours des moments de convivialité très appréciés par chacun
- 40 jeunes habitants ont atteint leur majorité de 18 ans en 2018. 27 d'entre eux ont répondu présents à l'invitation de la municipalité pour partager une soirée de rencontre comportant une courte partie officielle dans le caveau de l'école de Constantine et un repas pris en commun au restaurant des trois Suisses à Salavaux.
- 419 habitants, âgés de 70 ans et plus, ont été invités à la traditionnelle course des aînés. 131 d'entre eux ont participé à cette journée. La course 2018 s'est déroulée via la visite du musée Nestlé de Vevey, suivi d'un repas au restaurant des Collombettes en Gruyère. A l'instar des années précédentes, une sortie adaptée a également été mise sur pied pour les pensionnaires du Château de Constantine ainsi que pour les habitants des appartements protégés des Savoies.
- 248 habitants étant arrivés dans la commune entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018 ont été invités au repas des nouveaux habitants. 107 d'entre eux ont participé à la soirée tenue dans le restaurant de l'Equinoxe. La partie officielle a permis à la municipalité, mais aussi au président du Conseil et au président des sociétés locales de présenter leurs tâches et responsabilités dans la commune. Ce repas semble également être un événement très apprécié, constituant une opportunité pour chacun de s'intégrer au mieux dans la commune.

Naturalisation

- Aucune naturalisation n'a été accordée en 2018 dans notre commune et aucune audition n'a eu lieu. Avec l'entrée en application de la nouvelle loi fédérale au 1^{er} janvier 2018, le canton a dû adapter le règlement cantonal, ce qui a retardé toutes les demandes en cours.

Pompiers :

- Après une année 2017 hors du commun ; Le SDIS Broye-Vully vient de vivre une année 2018 plus normale malgré une augmentation des interventions.
Le coût par habitant va pour l'instant rester stable mais il sera difficile de le maintenir car l'engagement d'un commandant professionnel devra certainement se faire. La population ainsi que les constructions sont en hausse et la milice pour certains postes devient trop contraignante.

Police :

- Les incivilités sont stables pour notre région.

Protection civile :

- Nous venons de vivre une année assez stable au niveau des interventions. Du nouveau matériel a été acquis afin de mieux appuyer les interventions des pompiers. Ce matériel a déjà été utilisé à deux reprises. Le coût par habitant de Fr.17.50 est l'un des plus bas du canton et nous allons même rétrocéder Fr.1.58 par habitant, ce qui est excellent.

Ports et plage :

- L'engagement de notre nouveau garde-port est un véritable plus pour notre Commune et avec l'appui de notre secrétaire Mme Nathalie Wullemin, l'équipe fonctionne de manière optimale pour l'avenir. Cependant nous devons rester vigilant car dans plusieurs ports, les prix ont été revus à la baisse et bien des locataires en profitent pour changer de lieu. En 2018, toutes les places ont été louées. La liste d'attente a fondu comme neige au soleil.
- Les modifications concernant l'embouchure de la Broye sont terminées. Seule la réparation du chemin bétonné à Villars-le-Grand devra encore être faite en 2019.
- Nous avons débuté les démarches pour la construction du nouveau port de Salavaux ce qui entraîne un grand changement concernant la zone du « Gros Buisson » puisque nous devons également faire des modifications dans le PA.
- La discussion avec le TCS est également établie ; de nouvelles propositions sont à l'étude et la commune devrait prendre une part plus importante dans ces décisions ainsi que financièrement.
- Les discussions avec le canton et la Confédération sont excellentes et nous espérons trouver de bonnes solutions pour l'avenir de cette zone très importante pour tout le monde.

Informatique :

- Un audit est en cours et les résultats seront connus en début d'année 2019. Une refonte de notre site Internet et une mise à jour de la façon de fonctionner à l'avenir devrait nous permettre d'optimiser ce secteur qui est en perpétuel changement.

Dicastère : Finances et instruction publique
Municipal : M. François Haenni

Finances

L'exercice 2018 n'est pas encore clôturé. Certains décomptes finaux des associations intercommunales sont toujours en attente, notamment les décomptes de la paroisse, de l'ASIA, de la STEP, du funérarium et de Training & Loisirs SA (TCS). La révision des comptes est planifiée dans la première quinzaine du mois d'avril 2019 par la société BDO SA. Les comptes seront validés lors du Conseil communal de juin 2019 et feront l'objet de précisions sur l'évolution financière de la commune.

Dans le rapport de gestion, nous nous limitons à relever les investissements effectués et l'évolution de l'endettement.

En 2018, des investissements totalisant CHF 161'025.90 ont été effectués. Les crédits octroyés par le législatif sont maîtrisés. A fin 2018, ils se composent de la manière suivante :

Nb	Objet	Dépenses	Recettes de	Crédit alloués	N° crédit	Dépenses	Recettes	Total net	% engagement
		de l'année 2018	l'année			années antérieures	années antérieures		
1	EPK - Frais d'étude			150 000,00	2011/05				0%
	Panneaux photovoltaïques			307 000,00	2015/06				0%
	Bureau d'appui du MO			1 143 000,00	2013/07				
	EPK - Ecole primaire			10 582 000,00	2015/01				
	Sit au 31.12.2017	-	-	12 032 000,00		11 413 106	197 189	618 894	95%
2	Gare routière	-		944 000	2016/01	329 808		614 192	35%
3	Accueil de jour	10 564		78 000	2016/02	39 074		28 362	64%
4	Chemins AF - Etape II	-		1 190 000	2015/04	976 653	230 000	213 347	82%
5	Eclairage public	-		175 000	2016/12	-		175 000	0%
6	Tour de l'Horloge	121 639		136 700	2017/07	-		15 061	89%
7	Chemins AF - Etape III	26 992		850 000	2017/05	-		823 008	3%
8	Développement territorial	24 748		120 000	2012/05	60 262		34 990	71%
9	Réf bât voirie Vallamand	1 831		176 800	2018/04	-		174 969	1%
Total		185 774	-	15 702 500		12 818 903	427 189	2 697 823	83%

S'agissant de l'endettement total, il s'élève à CHF 14'817'000.00 à la fin de l'année 2018. La répartition des emprunts est diversifiée sur plusieurs établissements bancaires et leurs échéances sont étalées dans le temps.

Liste des emprunts	Échéances	Valeur
BCV ATF 5045.21.51	2021	-75 000
BCV ATF 5219.25.04	2021	-831 000
BCV ATF 5174.83.58	2020	-1 569 000
Raiffelsen ATF 34315.63/1	2019	-212 000
Raiffelsen prêt 34315.85/1	2031	-8 780 000
PostFinance PF.005331	2029	-3 350 000
		-14 817 000

L'endettement s'est réduit de CHF 421'000 par rapport à l'année précédente.

Instruction publique

L'association ARAJ

La commune est membre du comité directeur de l'ARAJ. Cette association du district Broye-Vully gère notamment les contrats pour les différentes structures pré et parascolaires, l'accueil familial de jour (maman de jour) et centralise les informations financières gérées par les structures.

L'association ASIA

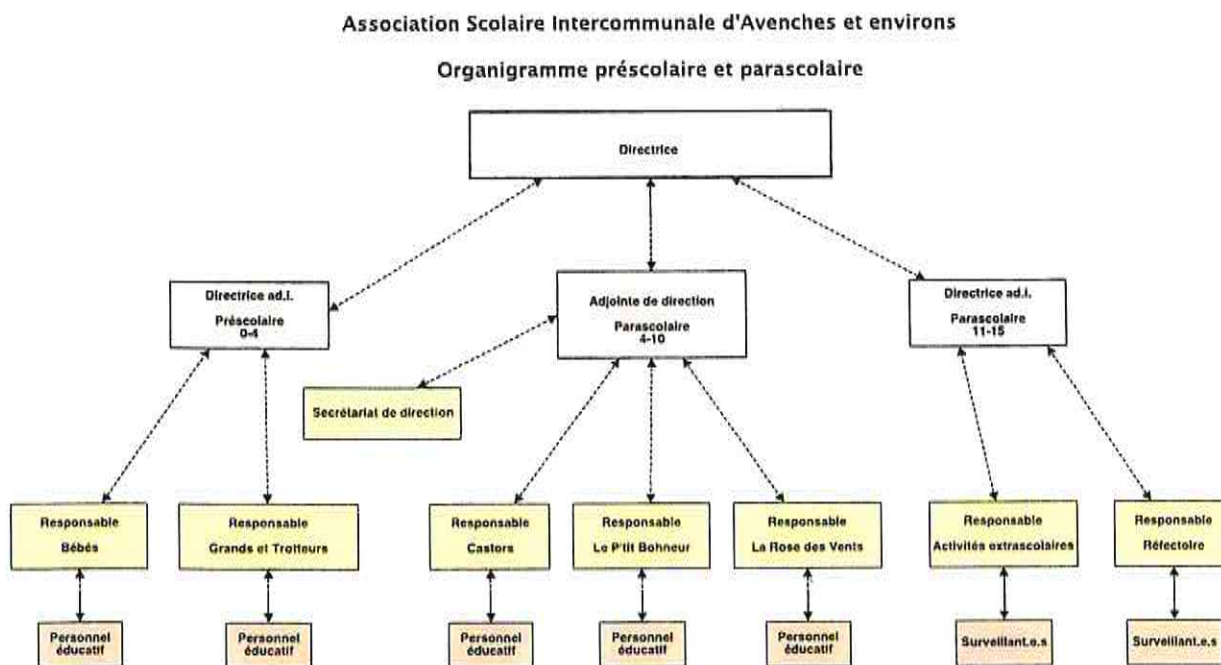
La commune est représentée au comité directeur de l'Association Scolaire Intercommunale d'Avenches et environs (ASIA). La gestion des domaines scolaires, préscolaires et parascolaires est de la compétence de l'ASIA qui assume les responsabilités communales des quatre communes Avenches, Faoug, Cudrefin et Vully-les-Lacs.

Pour l'enseignement obligatoire des degrés harmos 1 à 11, ses champs de compétence se focalisent notamment sur la mise à disposition et la gestion des locaux ainsi que des installations scolaires nécessaires à l'enseignement. Le transport scolaire est également dans ce périmètre.

L'ASIA gère également les structures pré et parascolaires suivantes :

- **La Nurserie-Garderie Pinocchio** (crèche) à Avenches
- **Le parascolaire le P'tit Bonheur** à Avenches
- **Le parascolaire les Castors** situé à Salavaux
- **Le parascolaire la Rose des Vents** situé à Cudrefin

L'effectif de l'ASIA, compte, à fin 2018, 69 collaborateurs-trices. Ceux-ci proviennent principalement du préscolaire et du parascolaire mais aussi de la conciergerie et du support administratif. L'organisation des structures pré et parascolaires est hiérarchiquement composée de la manière suivante :



Nouvel horaire scolaire

En collaboration avec la direction des écoles, l'ASIA a mis en place une journée continue pour les cycles 7H-11H dès la rentrée 2018. Celle-ci est la conséquence de la constitution vaudoise qui impose à l'art. 63a :

En collaboration avec l'État et les partenaires privés, les communes organisent un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue dans les locaux scolaires ou à proximité, pendant toute la durée de la scolarité obligatoire.

Une réflexion importante a été faite concernant la durée de pause de midi. Suite aux conséquences de changements d'horaire des transports publics, la durée de pause ordinaire ne permettait plus de pouvoir offrir un transport dans tous les villages de la région sans augmenter de manière importante la durée de pause de midi. Nous notions aussi un mécontentement récurrent qui se situait au niveau de la durée des transports cumulée à la durée des temps d'attente.

Les heures de pause de midi ont donc été raccourcies, permettant aux élèves de débiter plus tard leur journée et de terminer plus tôt pour bénéficier de temps pour d'éventuels activités extra scolaires, sur le site scolaire ou à l'extérieur. Le transport aller-retour à midi n'est donc plus possible par les transports publics. Il est à noter que la loi n'impose pas aux communes de mettre à disposition simultanément des transports à midi et un accueil de midi.

Deux réfectoires scolaires ont été mis en place.

Le **réfectoire d'Avenches** offre une capacité d'accueil de 280 élèves. Les élèves ont la possibilité de s'acheter un repas sur place ou de réchauffer leur repas. Deux salles sont à disposition, soit le réfectoire avec le service restaurant, soit une salle attenante, équipée d'un babyfoot où les enfants peuvent se réchauffer un repas avec 10 micro-ondes à disposition. Pendant la pause de midi, les élèves ont également la possibilité de fréquenter la bibliothèque. Ils peuvent alors faire leurs devoirs, lire un livre ou encore emprunter un livre. Ils ont également la possibilité de se défouler dans la halle omnisport ou à l'extérieur sur les terrains de sport. Ce sont en moyenne 180-190 élèves par jour qui fréquentent nos locaux sur le temps de midi et 5 surveillants sont présents.

Le **réfectoire de Salavaux** offre une capacité d'accueil de 96 places sur deux services et se trouve à l'étage supérieur de la salle polyvalente. Les élèves ont également la possibilité d'acheter un repas ou de réchauffer leur repas avec 4 micro-ondes à disposition. Ils ont également accès à la bibliothèque et à la salle de gymnastique. Ce sont en moyenne 60 enfants par jour qui restent manger à midi et 4 surveillants sont présents.

De nombreuses activités extra scolaires ont été mises sur pied, soit avant les cours du matin, soit après les cours de l'après-midi :

LIEU	COURS PROPOSÉS PAR L'ASIA	
	Cours	Nbre d'inscrits-tes
<i>Avenches – Site de Sous Ville</i>	Arts plastiques	10
	Arts martiaux	20
	Arts martiaux (Taekwondo)	26
	Arts martiaux (Judo)	10
		(sports sur gazon)
<i>Salavaux</i>	Arts martiaux (Judo)	16
	Arts martiaux (Taekwondo)	1
	Arts martiaux (Judo)	1
		(sports courts)

LIEU	COURS PROPOSÉS PAR LES ÉCOLES	
	Cours	Nbre d'inscrits-tes
<i>Avenches – Site de Sous Ville</i>	Arts martiaux (Judo)	11
	Arts martiaux (Taekwondo)	10
	Arts martiaux (Judo)	15
	Arts martiaux (Taekwondo)	10
	Arts martiaux (Judo)	11
	Arts martiaux (Taekwondo)	11
	Arts martiaux (Judo)	1
	Arts martiaux (Taekwondo)	11
	Arts martiaux (Judo)	11
	Arts martiaux (Taekwondo)	11
		(sports sur gazon)
<i>Salavaux</i>	Arts martiaux (Judo)	11

La mise en place de ces activités a nécessité un temps d'adaptation et il n'a pas été aisé de trouver du personnel pour des petites durées de travail. A la fin de l'année 2018, les équipes étaient presque au complet.

Constatant un sentiment d'insatisfaction par certains parents, soit directement de certains parents plutôt de villages du Vully qui accueillaient leurs enfants à midi en famille pour le repas mais également par le biais d'une pétition et de motions émanant du législatif intercommunal, le CODIR de l'ASIA a lancé un groupe de travail pour définir une enquête de satisfaction et d'analyse des besoins sur l'accueil et l'horaire scolaire. Ce groupe de travail s'est réuni avec des représentants des pétitionnaires, des membres du comité directeur et une agence externe spécialisée. Le Conseil d'établissement, organe de l'ASIA qui permet l'échange d'informations et de propositions entre les écoles, les autorités locales, la population et les parents d'élèves, a été engagé pour apporter les éléments importants pour eux à évaluer. Ainsi, un questionnaire sera remis aux parents concernés au premier trimestre 2019. Les résultats seront publiés et les conséquences prises.

Parascolaire à Salavaux

Depuis 2016, nous avons recensé une forte croissance des demandes de placement. Lors de l'enquête de satisfaction de la population en 2018, il a été relevé une offre en insuffisance dans ces prestations parascolaires. Dès lors, la commune de Vully-les-Lacs a décidé de poursuivre la hausse des places à disposition. Les capacités maximales des blocs sont passées de 12 en 2016 à 24 en 2017 puis finalement à 36 élèves lors de la rentrée 2018.

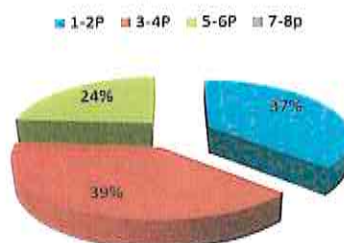
En décembre, les effectifs étaient les suivants selon les plages horaires

CHIFFRES AU 31.12.18	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Présences 07:00 – 08:30	17	8	15	16
Places libres 07:00 – 08:30	7	4	9	8
Présences 12:00 – 14:00	31	23	30	24
Places libres 12:00 – 14:00	5	1	6	12
Présences 14:00 – 15:15	3	2	3	4
Places libres 14:00 – 15:15	9	10	9	8
Présences 15:15 – 18:30	17	13	24	16
Places libres 15:15 – 18:30	7	11	0	8

Ces capacités maximales sont identiques à celles de Cudrefin et d'Avenches. Toutefois, il s'agit d'autorisation d'effectif maximum (permis). Les plafonds sont fixés selon les besoins avérés (demandes) qui varient selon les horaires de 12 à 36 places.

Les 38 enfants concernés par ces différentes plages horaires sont répartis selon les classes ci-dessous :

Les Castors - répartition des élèves



Les coûts du parascolaire sont répartis de la manière suivante :

- 48% parents
- 20% commune
- 32% subventionnement (subventionnement important les premières années d'ouverture)

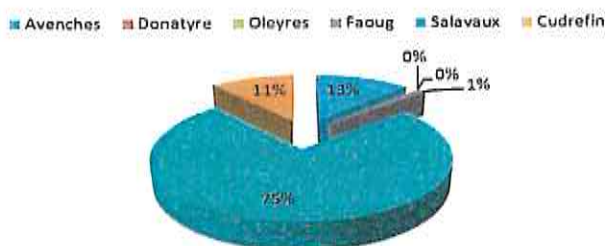
Le coût de fonctionnement est calculé pour chaque structure au sein du réseau et est réparti directement dans la Commune résidente selon un coût à l'heure. Une allocation des charges est également faite entre les communes pour les enfants provenant des communes voisines.

Ecoliers de Vully-les-Lacs et école de Salavaux

Les cycles Harmos 1 à 11 sont instruits dans les différentes écoles des 4 communes composant la région ASIA. Le cycle secondaire, c'est-à-dire 9 à 11, est uniquement enseigné au collège d'Avenches. Les cycles 1 à 8 sont répartis dans les différentes écoles des communes de l'ASIA. Le nombre d'élèves de la région se monte à 1218 élèves (1208 en 2017) de nos 4 communes ainsi que 24 élèves provenant hors de notre région. Nous totalisant dont 342 élèves (329 en 2017) proviennent de la commune Vully-les-Lacs.

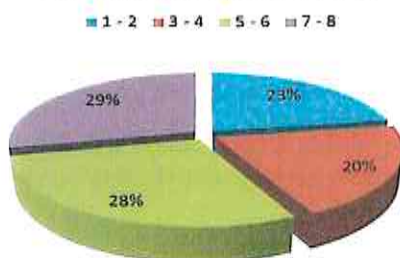
Les 268 élèves (254 en 2017) des cycles primaires (1 à 8 H) habitant notre commune sont répartis principalement à Salavaux :

Destination des élèves de VLL

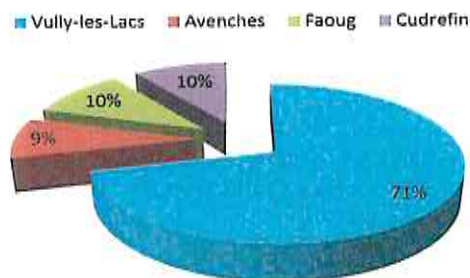


L'établissement EPK à Salavaux compte 282 élèves (265 l'année précédente), répartis sur 13 classes de niveau Harmos 1 à 8, provenant des 4 communes de l'enclave.

Effectif par cycle à EPK



Provenance des élèves à Salavaux



Bâtiments :

EPK

- Le dernier exercice d'évacuation du collège a démontré quelques lacunes et nous avons amélioré le système d'alarme incendie. Dans certaines classes, les élèves n'entendaient pas les sirènes.
- Nous attendons toujours les conditions du département concernant la pose de caméras dans les préaux, afin de lutter contre les déprédations.
- M. Alan Progin, notre agent technique, a accueilli début juillet 2018 notre apprenti, agent d'exploitation, M. Hugo Blazquez.
- Nous avons de bons contacts avec l'ASIA qui est représentée par Mme Duvoisin, Directrice. Ainsi, nous avons maintenant une personne de contact qui gère les demandes du corps enseignant.
- Une aide-concierge a dû être remplacée pour des raisons médicales.
- Les travaux du desk à la bibliothèque sont terminés.

Salle polyvalente

- Les travaux, pour mettre aux normes de sécurité incendie, la cage d'escaliers au fond de la salle (côté gare routière) ont été réalisés pendant les vacances d'été. Une trappe a été installée afin de fermer l'accès aux combles, ce qui sécurise l'accès aux engins de gym.
- Comme nous l'avait dit l'ingénieur, M. Diserens, l'eau a fortement diminué dans le sous-sol de la salle. M. Progin a installé une pompe automatique pour pomper l'eau qui arrive au dojo. Début 2018, elle fonctionnait chaque jour et en décembre 2018, elle ne fonctionne plus qu'une fois par semaine.
- Les anciennes salles de classes sont utilisées pour l'accueil de jour et les repas à midi. Suite à l'exercice incendie, la Municipalité a décidé d'installer des alarmes incendie dans les locaux de la salle de gym.

Les églises

- Les travaux de remise en état de l'auvent de la chapelle de Vallamand ont été réalisés par l'entreprise Failloubaz de Vallamand.
- Les problèmes de chauffage des églises nous posent toujours des soucis. Les commandes du chauffage de Constantine ont été changées et il semble que maintenant ce dernier s'arrête automatiquement. Des solutions, autre que l'électricité, ont été étudiées mais cela ne convient pas au service des monuments historiques.

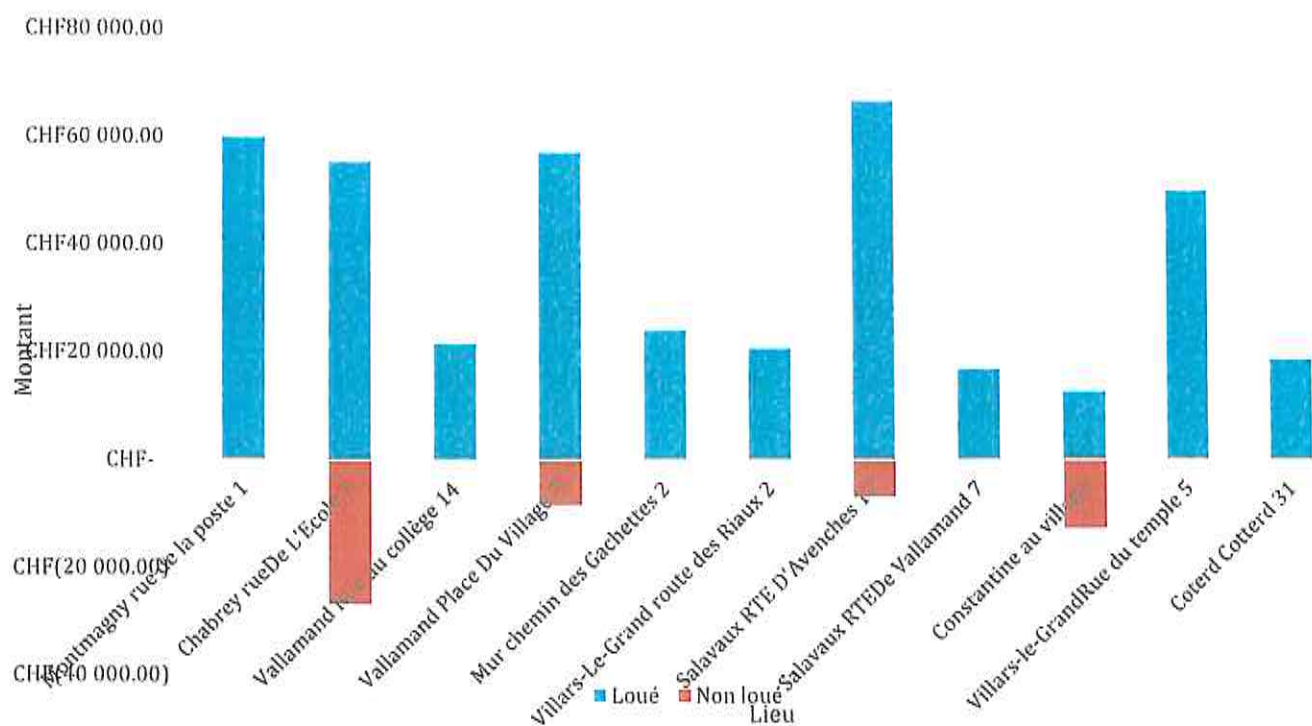
Tour de l'Horloge de Villars-le-Grand

- La rénovation de la Tour de l'horloge a enfin pu se dérouler cet été. La restauration de l'horloge a commencé dans les locaux de l'entreprise Muff à Lucerne. Ce travail remarquable a complètement comblé nos attentes, de même, que le travail du charpentier qui a refait à l'identique les pièces du beffroi. Le maçon s'est aussi acquitté du désirât du maçon cantonal. L'automne prochain, dans le cadre des visites du patrimoine, une journée portes-ouvertes sera organisée.

Les autres bâtiments

- Attente du mandat BDL concernant les bâtiments communaux.
- Cogestim à Payerne nous a transmis son rapport le jeudi 28.02.2019. Le contrat a débuté le 1er janvier 2018.
- Intervention en 2018 : 10 pannes de chaudières souvent le week-end ou la nuit. Dans 90 % des cas, le problème a été résolu sans l'intervention d'autres intervenants.

Appartements communaux en location



- **Voirie de Vallamand-Dessous**

La mise à l'enquête de la réfection du bâtiment et la création d'une annexe a enregistré une opposition. Suite à cette dernière, le projet a pris du retard. Un nouveau dossier modifié a été mis à l'enquête publique.

- Un important dégât d'eau est survenu le 23 décembre 2017 à Vallamand-Dessous dans l'ancienne maison de commune. Les travaux de remise en état ont commencé dès mars 2018 aux frais de l'assurance dégâts d'eau.

Parcs et jardins, cimetières

- M. Steve Vonlanthen qui a remplacé M. Daniel Hähni a pris à cœur son travail pour l'entretien des places et des cimetières.

Les forêts :

- Suite au conseil de décembre qui a accepté la fusion des groupements, le GFBV (groupement forestier Broye-Vully), est né le 1er janvier 2019.
- L'ouragan de janvier 2018 a provoqué une chute du prix du bois de service. Par contre, le bois énergie a pris de l'ampleur.

Petite Glâne :

- Les réunions du CODIR en 2018 ont permis de voir comment organiser les communes pour ce chantier. Du retard a été pris suite aux différents voltefaces du canton de Fribourg, propriétaire d'Elanco. En décembre 2018, les cantons se sont mis d'accord sur le projet.

Terres communales :

- Les collecteurs ont reçu le feu vert de la Confédération seulement à fin décembre 2018. Une partie des travaux seront effectués ce printemps (Constantine et Mur). Courant été 2018 une négociation a eu lieu pour l'arrosage des terres communales. L'autorisation de pompage est accordée dans La Broye jusqu'au pont bleu, peu importe le niveau de pluie.

Echanson :

- Organisation des apéros de la commune, des repas des nouveaux habitants et des jeunes citoyens. En alternance, les commandes pour le vin sont passées chez chaque vigneron encaveur, de façon équitable.



Le mot du responsable

Les locaux de l'Office du tourisme de Vully-les-Lacs ont été agrandis et réaménagés pour cette saison 2018.

Philippe Tisserand responsable du bureau de Vully-les-Lacs Tourisme (60 %)

Accueil

Les visites à l'Office du Tourisme sont en augmentation.

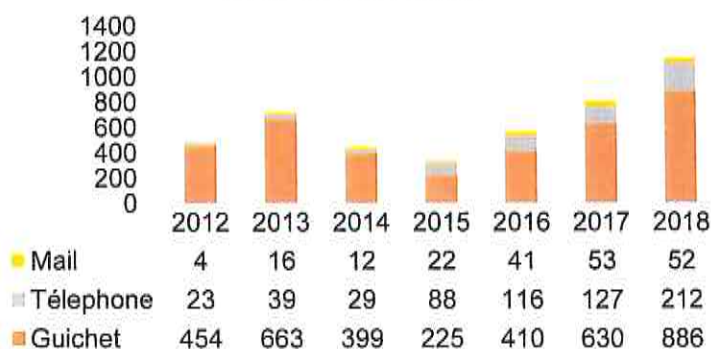
Le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 08.00h. à 12.00h.

et de 13.30h. à 17h. en haute saison.

En juillet et août, ouvert aussi le samedi matin.

En hiver, ouvert les mardi, mercredi et jeudi.

Demande à l'Office



Activités en 2018



Nouveau logo du site internet de la Région Lac de Morat. Plusieurs séances ont été organisées entre les responsables des OT du tour du lac pour l'élaboration d'un site regroupant les destinations, Morat, Chiètres, Avenches et le Vully.

www.regionlacdemorat.ch

En collaboration avec Vully Tourisme, nous avons édité une nouvelle carte touristique réunissant les lieux à visiter, les plages, les musées, les différents sentiers pédestres, la balade œnotouristique, les sports nautiques, les festival, les produits du terroirs. Plus de 10'000 exemplaires ont été distribués ou déposés chez nos prestataires. En 2019, cette carte sera réimprimée.

- **Du 17 mars au 8 avril: Fontaines pascales**
Pour cette deuxième édition, les fontaines du Vully se sont décorées pour Pâques. Cette année, 38 fontaines ont mis de la couleur dans nos villages du Vully. Le train touristique a circulé les deux samedis, matin et après-midi pour permettre la découverte de ces fontaines.
- **5 mai: Marché de printemps**
Organisé par l'Office du tourisme, le marché s'est tenu au camping TCS de Salavaux. L'occasion de lancer la saison touristique avec les hôtes du camping.
- **21 juillet: Marché d'été à Salavaux**
18 stands sont installés et le Clown Vijoli anime la manifestation
- **16 décembre: Marché de Noël à Mur**
21ème édition de ce marché bien connu et qui remporte toujours un beau succès.
- **12 et 13 mai: BEA à Berne**
Nous avons été sollicité par l'équipe de Vaud tourisme pour tenir un stand à la BEA.
-
- **18-19-20 mai: Caves ouvertes du Vully et du canton de Vaud**
Weekend de Pentecôte, les vigneron du canton de Vaud ouvrent leur cave. Le Vully profite bien de la publication cantonale pour cet événement.!
- **22 juillet: balade gourmande de Vully-les-Lacs**
Un stand de l'Office du tourisme, sur le parcours, accueille les participants de la balade. Flyers, dépliants et cartes touristiques sont distribués.

Nouveauté 2018

Le bracelet « J' ♥ le Vully » permet à chaque visiteur s'arrêtant dans la commune de bénéficier de certains avantages

Par exemple: réduction de Fr. 2.00 sur le prix de l'heure lors de la location d'un paddle ou d'un canoé sur la plage de Salavaux. Café offert lors d'un repas dans nos restaurants.

Ce bracelet est distribué au camping et chez les propriétaires de logements (hôtel et B&B) de la commune.



La mission de l'Office du tourisme est aussi de faire la promotion de différents événements au travers du site internet, des réseaux sociaux et des flyers, à disposition à l'OT, tels que:

- **29 avril: slow up Lac de Morat**
- **Du 26 mai au 10 juin: exposition "A table" à Vallamand.**
Un collectif d'habitants a organisé une exposition permettant aux visiteurs de se retrouver autour de films, tableaux, objets divers et archives.
- **Du 14 juin au 15 juillet: Spectacle Europe Tragédie 2018**

Contact

Vully-les-Lacs Tourisme
Gros Buisson 12
Case postale 67
1585 Salavaux
026 520 75 20
tourisme@vully-les-lacs.ch
www.vully-les-lacs-tourisme.ch

